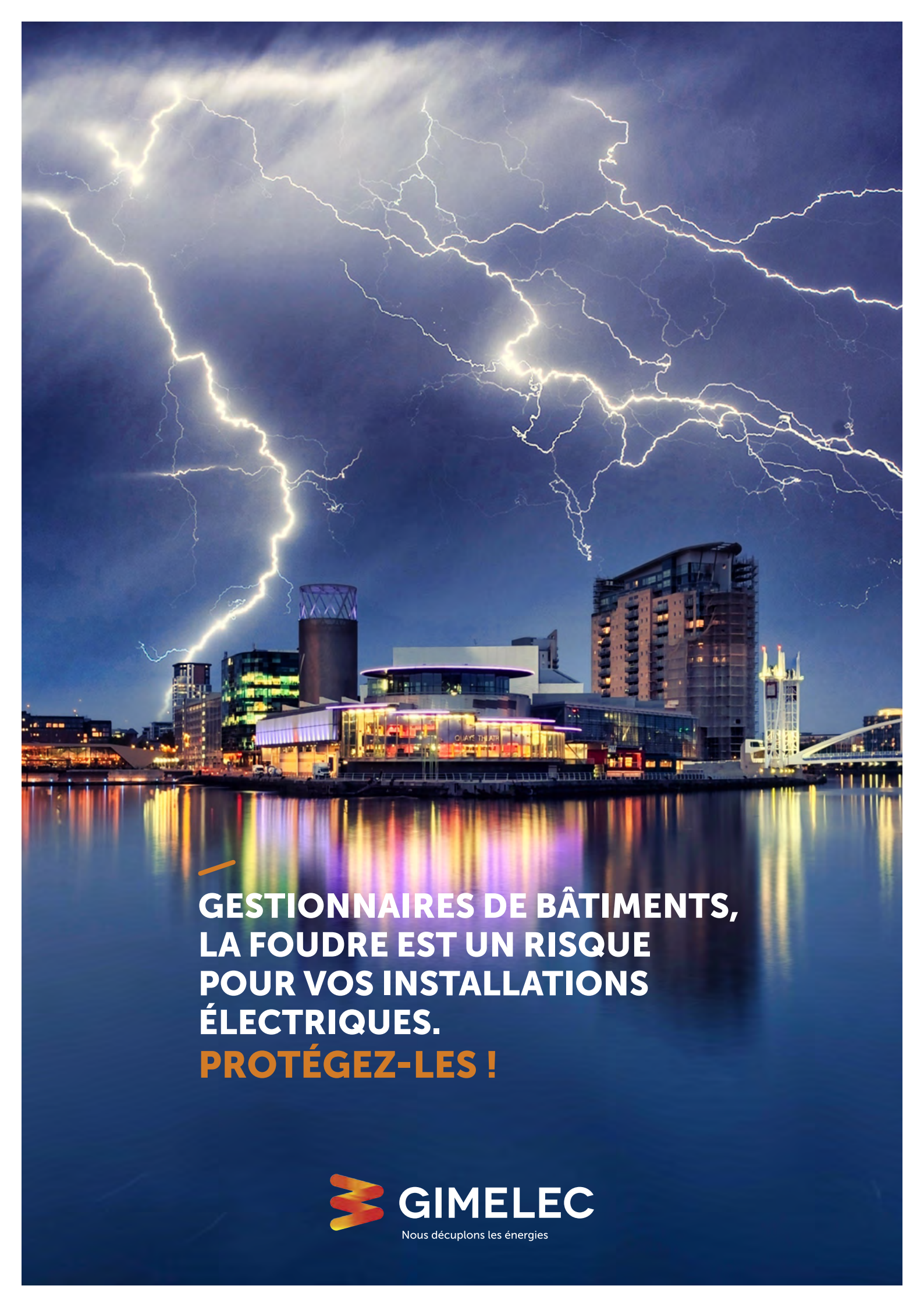




**GESTIONNAIRES DE BÂTIMENTS,
LA FOUDRE EST UN RISQUE
POUR VOS INSTALLATIONS
ÉLECTRIQUES.
PROTÉGEZ-LES !**



GIMELEC

Nous décuplons les énergies

QUEL EST L'IMPACT DE LA FOUDRE SUR VOS BÂTIMENTS ?



**CHAQUE ANNÉE
EN FRANCE,
10% DES INCENDIES
D'ORIGINE ÉLECTRIQUE
SONT LIÉS À DES
IMPACTS DE FOUDRE.**

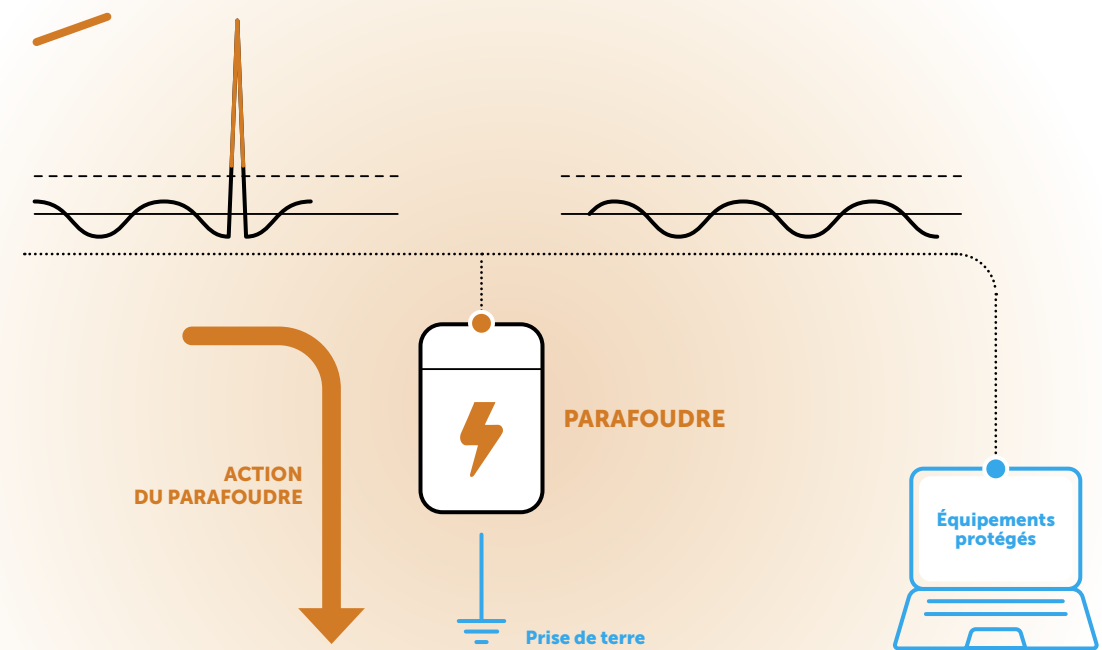
1 million d'éclairs, 1,4 milliards
d'appareils électriques
et électroniques à protéger.

**C'est 4 fois plus qu'il
y a 30 ans !**

**LA FOUDRE EST UN RISQUE
POUR LES BIENS ET
LES PERSONNES
POUVANT ENTRAÎNER :**

- une rupture de service électrique et télécom,
- des pertes d'exploitation,
- un vieillissement prématuré des charges sensibles,
- des dommages humains.

LE PARAFOUDRE PROTÈGE VOTRE BÂTIMENT. COMMENT ÇA MARCHE ?



LE PARAFOUDRE EST UN DISPOSITIF DE PROTECTION CONTRE LES SURTENSIONS.

- Lors d'une **élévation de tension importante**, le parafoudre s'active pour dévier l'excédent d'énergie vers la terre et maintenir la tension en dessous de celle acceptée par l'équipement.
- Le parafoudre détecte une élévation de tension **liée à la foudre ou provoquée par le réseau**.
- Il agit comme un bouclier pour **protéger les installations** et équipements électriques connectés.
- Il est capable de **fonctionner plusieurs fois avant de devoir être remplacé**.

Indispensable à la continuité de service du site, le parafoudre protège vos installations contre les dommages coûteux, les arrêts d'activité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le parafoudre protège aussi vos équipements contre les surtensions industrielles (démarrages moteurs électriques, faux contacts, commutations de réseaux électriques, etc...).

VOTRE PROTECTION CONTRE LES SURTENSIONS

PASSE PAR LE RESPECT
DES EXIGENCES NORMATIVES

LE POINT SUR VOS OBLIGATIONS DEPUIS LE MOIS D'AOÛT 2025 POUR LES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET INDUSTRIELS SELON LA NORME NF C 15-100-1

Le parafoudre est obligatoire si le bâtiment est équipé d'un paratonnerre ou si la structure est à risque d'explosion (ICPE).

Depuis le mois d'août 2025, la mise en œuvre de parafoudre à l'origine de l'installation devient obligatoire dans les typologies de bâtiments suivants* :

- **Bâtiments dédiés à la protection de la vie humaine :**
Hôpital, clinique, établissement de santé...
- **Bâtiments tertiaires de grande taille :** Écoles, universités, hôtels, bureaux...
- **Bâtiments tertiaires accueillant du public :**
ERP, Centre commercial, banques, commerce de proximité...
- **Bâtiments de service public et du patrimoine culturel :**
Administration, centre de communication, musée, bâtiment historique...
- **Bâtiments à usage industriel :**
production manufacturière, industrie de process, ferme agricole

Elle s'impose aussi pour certains équipements tels que :

- Les bornes de recharge accessibles au public (IRVE)
- Les équipements liés à la sûreté de fonctionnement et de communication : vidéosurveillance, alarme incendie, Internet, téléphonie.

Des parafoudres doivent également être installés sur les lignes de communication entrant dans le bâtiment si un parafoudre sur l'alimentation électrique est installé.

* Pour tous les autres bâtiments, l'installation d'un parafoudre est obligatoire sauf si une évaluation de risque selon la méthode simplifiée (NF C 15-100-1, §443.5) détermine qu'il n'est pas nécessaire.



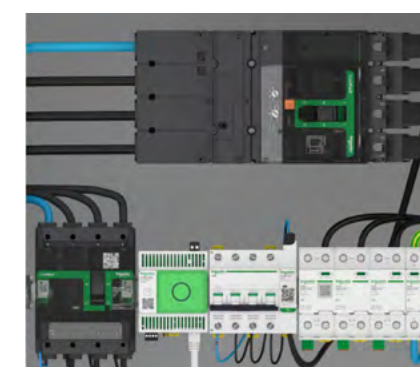
Des parafoudres supplémentaires sont installés obligatoirement :

- si le niveau de protection du parafoudre principal est trop élevé
- si des surtensions de manœuvre ont été préalablement identifiées.

Des parafoudres supplémentaires seront installés pour protéger un équipement ou une installation éloignée de plus de 10m du parafoudre d'origine.

Dans le cas où le bâtiment possède plusieurs sources d'alimentation, un parafoudre sera installé à l'origine de chacune d'elles.

La nouvelle norme NF C 15-100-1 stipule les performances minimales des parafoudres à respecter suivant les différents schémas d'installation : pour désigner le parafoudre, la NFC 15 100 utilise désormais le terme de SPD (Surge Protective Device).



PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE DES PARAFOUDRES

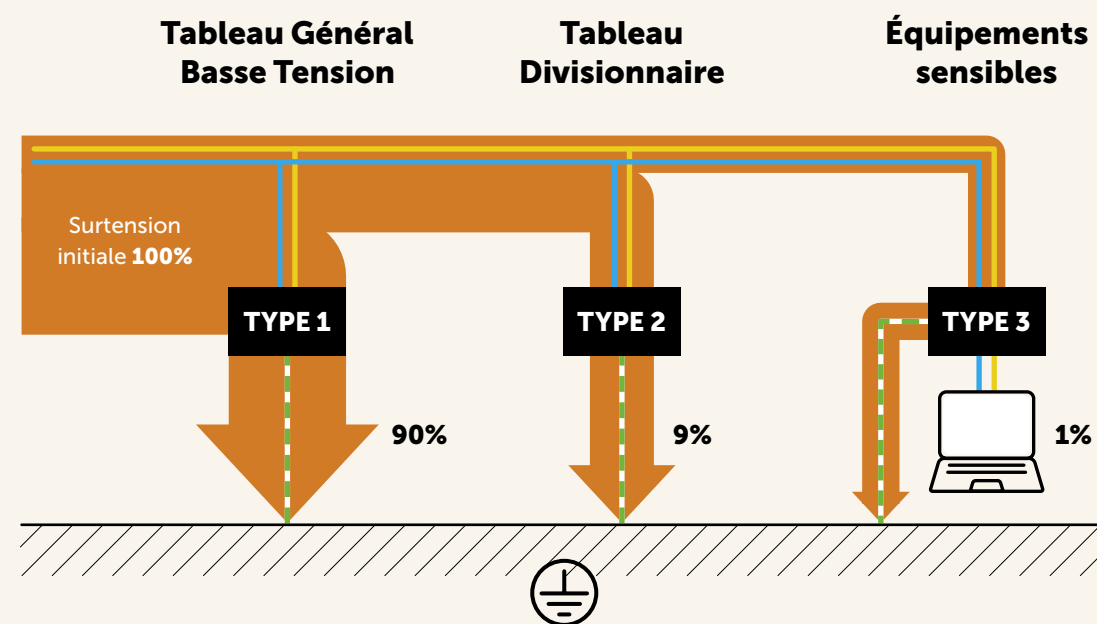
**POUR UNE PROTECTION OPTIMALE
DE VOTRE INSTALLATION, LA MISE EN PLACE DE PARAFOUDRES
COORDONNÉS EST NÉCESSAIRE.**

Plusieurs types de parafoudres peuvent être combinés :

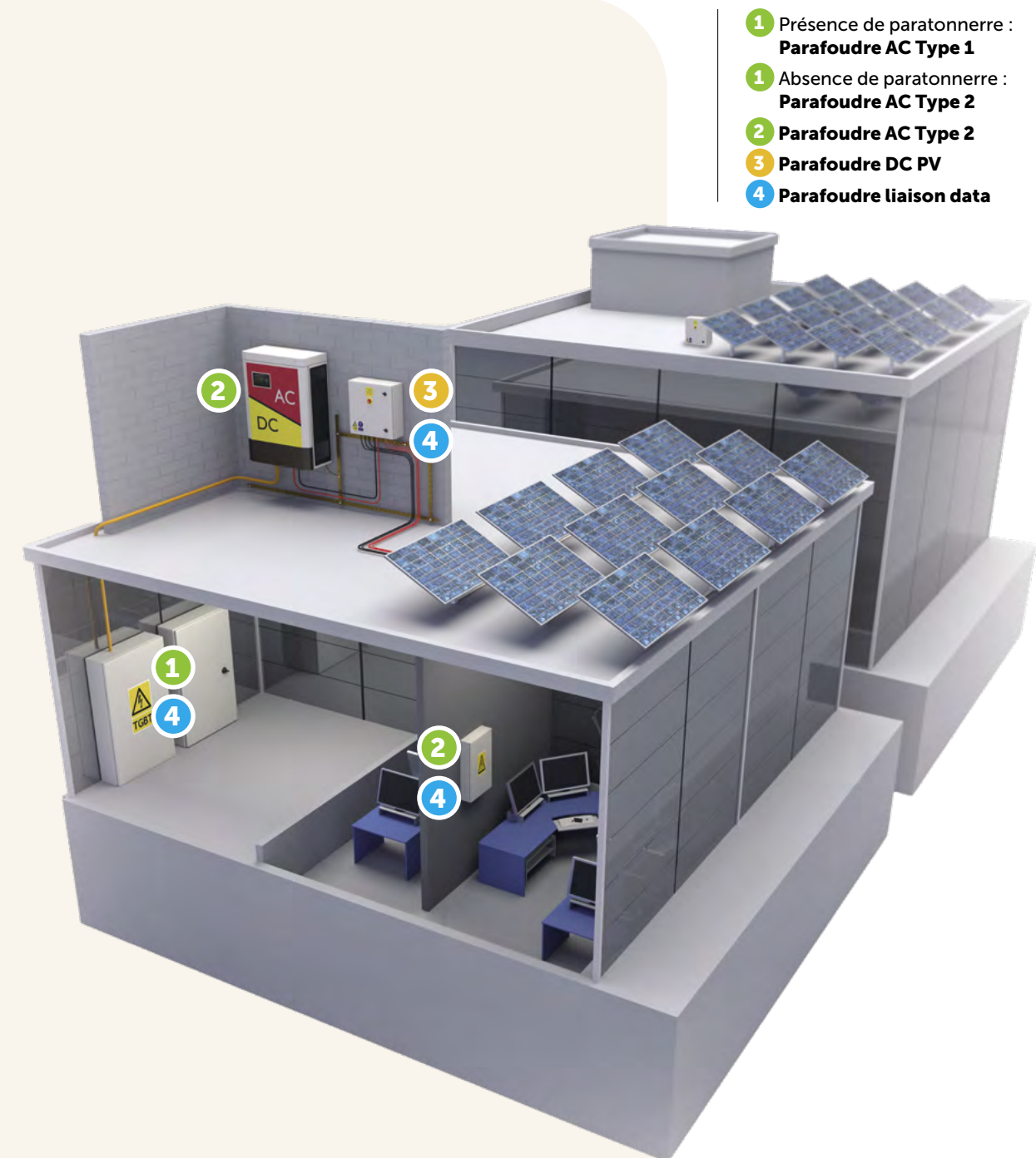
- les **TYPES 1** de forte capacité,
- les **TYPES 2** de capacité moyenne,
- les **TYPES 3** de faible capacité.

Lorsqu'un parafoudre ne peut pas évacuer la totalité de l'énergie véhiculée par la surtension, il convient de rajouter à l'installation des parafoudres supplémentaires. On parle alors de protection en cascade.

Le professionnel définira l'architecture optimale selon l'étendue de l'installation et la nature des risques (exposition et sensibilité des matériels, criticité de continuité de service).



EXEMPLE D'APPLICATION DANS LES BÂTIMENTS TERTIAIRES : QUEL TYPE DE PARAFOUDRE ?



IL EST TEMPS DE VOUS METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.



LES PROFESSIONNELS VOUS ACCOMPAGNENT :

- Le bureau d'étude prescrit l'installation du parafoudre
- L'installateur met en œuvre l'installation sur votre site
- Le tableautier l'intègre au tableau

**Demandez à votre bureau d'étude et à votre installateur
d'être protégé contre les surtensions, exigez l'application
de la nouvelle norme NF C 15-100 !**



LES FABRICANTS DE PARAFOUDRES DU GIMELEC VOUS ACCOMPAGNENT

